



**LA FERTÉ ALAIS  
ESSONNE**

**DATE DE CONVOCATION**

03 novembre 2020

**DATE D’AFFICHAGE**

03 novembre 2020

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 24

**OBJET :**

**Désignation des membres titulaires et suppléants pour siéger a la commission d’attribution du groupement de commandes fourniture de bureau et impression de documents**

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture  
le

Publiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L’an deux mille vingt, le 14 décembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Mariannick MORVAN, Maire.

**Etaient présents :**

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Marie Solange GRILLOT, Alain SOUÉDET, Fleurine BOCQUILLON, Stéphanie MARTINS VIANA, Laurent PERTHUIS, Jacqueline GALEAZZI, José AZEVEDO, Maria PYRKA, Stéphane LE PECULIER, Danièle PAGEARD, Rodolphe WELSCH, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX, Nicolas FOURNILLON

**Etaient Absents :**

M. Sylvain PASTORELLO

Mme Annick BAZIN

Mme Laure CHENU

**Etaient Absents-excusés :**

M. Guy-Charles HUMBERT donne pouvoir à Claire HERLIN

Mme Christine DAVOINE, donne pouvoir à Ariel SHEPS

M. Julien CAYZAC donne pouvoir à Hervé FRANEL

M. Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Mariannick MORVAN

**DESIGNATION DES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR SIEGER A LA COMMISSION D’ATTRIBUTION DES 2 GROUPEMENTS DE COMMANDES « FOURNITURE DE BUREAU » ET « IMPRESSION DE DOCUMENTS ».**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la Commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019,

**VU** les 2 délibérations du Conseil municipal en date du 13 novembre 2020 autorisant l’adhésion aux groupements de commandes fournitures de bureau et impression de documents,

**CONSIDERANT** que la commune de La Ferté-Alais, souhaite mettre en œuvre une procédure de commande groupée en lien avec la CCVE et des communes membres

- pour l’acquisition et la livraison de fournitures administratives,  
- pour l’impression de documents

**CONSIDERANT** que l’objectif visé est la recherche d’économies,

**CONSIDERANT** qu’il convient de nommer un membre titulaire et un membre suppléant de la commune pour siéger au sein de la commission d’attribution de ces groupements, **(membres choisis au sein de la commission d’appel d’offres de la commune),**

**CONSIDERANT** la composition de la CAO de la commune avec les membres suivants :

**CAO / TITULAIRES**

- Mariannick MORVAN
- Françoise BOUSSAT
- Hervé FRANEL
- Stéphane RAYNAL
- Ariel SHEPS
- Stéphane LE PECULIER

**CAO / SUPPLEANTS**

- Claire HERLIN
- Christine DAVOINE
- Alexa PELAGE
- Marie Solange GRILLOT
- Laure CHENU

**VU** les candidatures présentées en qualité de représentant titulaire et suppléant,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE**

**DESIGNE** pour le groupement de commande « **Fourniture de bureau** » :

M Hervé FRANEL en qualité de membre titulaire et

Mme Alexa PELAGE en qualité de membre suppléant pour siéger à la commission d'appel d'offres de ce groupement.

**DESIGNE** pour le groupement de commande « **Impression de documents** » :

M Hervé FRANEL en qualité de membre titulaire et

Mme Alexa PELAGE en qualité de membre suppléant pour siéger à la commission d'appel d'offres de ce groupement.

**AUTORISER** Madame le Maire à signer tous actes rendus nécessaires à la réalisation de cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire,  
Mariannick MORVAN

